



DÉCLARATION LIMINAIRE

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION SPECIAL DU SEO...

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs,

Permettez-nous, tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue, mon Général, puisque c'est votre premier CSAS en qualité de Président. Nous tenons à exprimer notre satisfaction pour la qualité et la constance du dialogue social au sein de cette instance. La **CFDT** réaffirme sa volonté de faire perdurer et d'enrichir cet esprit de coopération constructive et nous sommes convaincus, mon général, de pouvoir compter sur votre engagement pour cultiver ces bonnes pratiques.

Le 14 octobre, le Premier ministre a annoncé la suspension de la réforme des retraites de 2023, après deux ans de mobilisation, c'est une victoire pour la **CFDT**.

Cependant, alors que le budget 2026 est en discussion, la **CFDT** Défense alerte sur les risques pesants sur les ambitions stratégiques de la France, notamment en matière de défense. Depuis 2022, la **CFDT** plaide pour une Europe de la défense renforcée, tant sur le plan stratégique qu'industriel, tout en soulignant la nécessité de ne pas sacrifier d'autres politiques publiques.

La **CFDT** soutient une augmentation progressive du budget de la défense, à condition qu'elle soit financée par des recettes supplémentaires, une demande malheureusement jamais prise en compte par les gouvernements successifs.

Par ailleurs, les agents civils du ministère, malgré leur rôle essentiel dans le soutien aux forces et la continuité du service public, subissent des pressions budgétaires, sans perspective de retombées positives. La **CFDT** dénonce ainsi une solidarité budgétaire déséquilibrée.

Enfin, la tendance est aujourd'hui de durcir les possibilités, pour les civils, d'accéder et/ou de demeurer dans les logements domaniaux du ministère des armées. Beaucoup de signaux le démontrent. Ce n'est bon, ni pour l'attractivité, ni pour la fidélisation et cela touche encore plus durement les catégories aux revenus les plus faibles.

Pour couronner le tout, la manœuvre ADP-PC ajoute de l'anxiété à de nombreux niveaux. Pour les agents du SCA en premier lieu, dont les perspectives professionnelles ne sont pas clairement garanties, et pour les agents gérés, qui craignent de subir les effets de bord de cette manœuvre. Pour réussir cette ré

internalisation de compétences RH PC, il est nécessaire que l'ensemble des employeurs et au-delà le ministère tout entier s'engagent à créer des postes de civils à hauteur des enjeux.

La **CFDT** attend des employeurs qu'ils interviennent à tous les niveaux nécessaires pour aller dans le sens d'une meilleure qualité de vie au travail de leurs agents et agentes.

Dans un contexte international marqué par de fortes tensions et la nécessaire montée en puissance opérationnelle de la Défense en Europe, nos missions de soutien sont et seront de plus en plus cruciales au sein de notre ministère.

Si aujourd'hui, il est demandé à nos militaires de se préparer à la haute intensité, l'atteinte de cet objectif ne sera possible sans l'investissement d'un socle solide de personnels civils sur lequel cette pression opérationnelle a déjà des impacts.

Le paradoxe du Service est criant : l'ambition de maintenir une performance élevée s'affronte à une réalité RH tendue.

Même si les grandes lignes du CARTEC 2026 confirment une hausse des Postes Civils, la **CFDT** constate et déplore :

- La diminution des postes de catégorie C,
- Les contraintes des recrutements au premier semestre 2026, en raison du contexte budgétaire,
- Les forts taux de vacances de postes,
- Le recours privilégié au recrutement d'ASC, trop souvent au détriment de la promotion interne.

Tout cela amplifie la fatigue au travail, obère les perspectives de carrière et nourrit un sentiment de manque de reconnaissance.

D'autre part, même si la revalorisation de l'IFSE au 1 décembre 2025 est une bonne nouvelle pour certains agents, cette mesure catégorielle trop ciblée ne suffit pas à compenser la pression exercée sur le pouvoir d'achat et nourrit une disparité entre agents. Une fois de plus, la **CFDT** regrette des mesures de saupoudrage, sur les primes au détriment du salaire.

Concernant le projet majeur de migration de SCALP.

Quels seront les impacts sur les « experts métiers » concernés par cette manœuvre ? Est-il prévu des compensations comme par exemple un CIA majoré ?

Les agents se souviennent encore de certaines phases exigeantes au début du projet SCALP.

La **CFDT** sera attentive aux conséquences de cette migration.



DÉCLARATION LIMINAIRE

Par ailleurs, nous regrettons que la Protection Sociale Complémentaire (PSC) Prévoyance entrant en vigueur au 1er janvier 2026, ne soit pas accessible à tous au vu du montant des cotisations, si la prise en charge employeur était à la hauteur des attentes le contrat serait accessible à toutes et tous.

La préparation des élections professionnelles de 2026 nous rappelle l'importance de donner aux futurs représentants l'assise la plus solide. Nous soutiendrons tous les efforts pour maximiser la participation.

En conclusion, la **CFDT** se tient prête, en tant qu'acteur responsable, à accompagner le Service de l'Énergie Opérationnelle dans ses défis de 2026, à condition que le bien-être et la juste reconnaissance de ses personnels civils soient considérés non pas comme une contrainte, mais comme le levier essentiel de sa performance. Nous attendons des engagements forts pour que les agents puissent exercer leurs missions sans que l'incertitude économique et la charge de travail n'altèrent durablement leur résilience.

Nous ne manquerons pas d'intervenir au fil de l'eau sur les autres sujets.

Monsieur le président, mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre écoute.

Paris, le 11 décembre 2025 ●